



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi 4 décembre 2017 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 20 h 00.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Gilles Rioux, Conseiller numéro #1
Madame Guylaine Ouellet, Conseillère #2
Madame Rose Lagacé, Conseillère #3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Monsieur Emmanuel Bernier, Conseiller au # 5
Monsieur Normand Lévesque, Conseiller # 6

ABSENT :

Aucun

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

(15) Personnes est présente à la séance ordinaire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 h 00.
Un mot de bienvenue est prononcé par le président de l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 1712-01

Il est proposé par Madame Rose Lagacé et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des Procès-verbaux du 13, 20 et 30 novembre 2017
4. Présentation et adoption des comptes à payer de novembre 2017
5. Dépôt de la liste des comptes de taxes passés dus
6. Coûts des élections du 5 novembre 2017
7. Remboursement de la rémunération de Président et secrétaire d'élection.
8. Fermeture du bureau municipal durant le temps des Fêtes.
9. Remboursement des congés maladies non-payés au Directeur général 2017
10. Augmentation de salaire directeur général à compter du 1^{er} janvier 2018

11. **Résumé rencontre MRC et optimisation du Service de Protection Incendies**
12. **Nomination au Comité de suivis Jardin d'École 2017**
13. **Varia**
 - a) **Achat de quatre Jersey usagé, installation et transport pour réparation Route**
 - b) **Remise de la Clé du bureau lors de la fermeture du temps des Fêtes**
 - c) **Avis de Motion du procès- verbal d'octobre**
 - d) **Sanction majeur envers le Directeur Général Secrétaire Trésorier Monsieur André Marcil**
14. **Période des questions**
15. **Levée de la séance extraordinaire**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3. Adoption des Procès-verbaux du 13, 20 et 30 novembre 2017

RÉSOLUTION 1712-02

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et unanimement résolu d'adapter le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 13 novembre 2017. Avec corrections selon l'article 202.01 du code municipal

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

RÉSOLUTION 1712-03

Il est proposé par Madame Julie Michaud et unanimement résolu d'adapter le procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 20 novembre 2017. Avec corrections selon l'article 202.01 du code municipal

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

RÉSOLUTION 1712-04

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et unanimement résolu d'adapter le procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 30 novembre 2017. Avec corrections selon l'article 202.01 du code municipal

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4. Présentation et adoption des comptes à payer de novembre 2017

RÉSOLUTION 1712-05

Il est proposé par Madame Rose Lagacé et unanimement résolu Il est résolu d'adopter les comptes payés incompressibles pour le mois de novembre 2017 au montant de 27 568.97\$ et les comptes à payer compressibles pour le mois de novembre 2017 au montant de 25 025.37\$ après avoir obtenue le détail pour la facture pour Les Entreprises D'Auteuil Inc. pour un total des comptes incompressibles et compressibles de 52 594.34\$ après vérification des montants incompressibles et compressibles avec l'état de caisse de novembre 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5. Dépôt de la liste des comptes de taxes passés dus

Le secrétaire-trésorier de la municipalité locale doit préparer, dans le cours du mois de novembre de chaque année, et déposer une liste pour les comptes de taxes passés dus.

Cette liste doit être déposée et soumise au conseil et approuvée par lui.

RÉSOLUTION 1712-06

Il proposé par Madame Julie Michaud, d'approuver la liste déposée la liste des comptes de taxes passés dus et d'envoyer un état de compte aux citoyens en défaut de paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6. Coûts des élections du 5 novembre 2017

Un point d'information est fourni par André Marcil suite à la demande du procès-verbal du 13 novembre 2017 au sujet du coût de l'élection du 5 novembre dernier et le détail est donné par monsieur le Maire.

Le coût total de l'élection est de cinq mille sept cent quatre-vingt-quatorze dollars et quatre-vingt-sept. (5 794.87\$)

7. Remboursement de la rémunération de Président et secrétaire d'élection

RÉSOLUTION 1712-07

Il proposé par **Monsieur Emmanuel Bernier** de rembourser la rémunération du Président d'élection Monsieur André Marcil, au montant prévu par le MAMOT au montant de 1 429.00 \$ et à la Secrétaire d'élection Madame Nancy Savard, une rémunération équivalente à 75% de ce montant soit un montant de 1 071.75\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

8. Fermeture du bureau municipal durant le temps des Fêtes.

Un point d'information est fourni aux personnes présentes, le bureau municipal sera fermé du vendredi 22 décembre 17 au dimanche 14 janvier 2018. L'ouverture du bureau est prévu pour le lundi 15 janvier 2018 à 8 heures.

9. Remboursement des congés maladies non-payés au Directeur général 2017

RÉSOLUTION 1712-08

Il proposé par **Monsieur Normand Lévesque** de rembourser les congés maladies non-payés au directeur général pour un total de 87 heures et demi au taux horaire de 29.47\$ représentant un remboursement total 2 578.63 brute pour l'année 2017, tel que prévu dans son contrat de travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

10- Augmentation de salaire directeur général à compter du 1er janvier 2018

Monsieur le Maire informe l'assemblée que selon le contrat de travail en vigueur de Monsieur André Marcil, il est prévu Le salaire du directeur général sera automatiquement indexé à chaque début d'année financière soit le 1^{er} janvier d'un montant équivalent à l'augmentation du coût de la vie en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC Canada) pour le Québec coût de la vie plus 2 %. Soit 29.47\$ + 0.88\$ augmentation = 30.35\$/ heure

RÉSOLUTION 1712-09

Il proposé par **Monsieur Emmanuel Bernier** d'accorder l'augmentation du salaire du directeur général à compter du 1^{er} janvier 2018 au taux de 30.35\$ pour 35 heures par semaine pour un salaire brute de 1062.25\$ par semaine.

Le vote est demandé par Monsieur Le Maire.

Pour :

Contre :

Monsieur Gilles Rioux

Madame Guylaine Ouellet

Madame Rose Lagacé

Madame Julie Michaud

Monsieur Emmanuel Bernier

Monsieur Normand Lévesque

La résolution est rejetée à l'unanimité des conseillers présents

11. Résumé rencontre MRC et optimisation du Service de Protection Incendies

Monsieur Castonguay explique que suite à la rencontre de la MRC au sujet de l'optimisation des Services de Protection des Incendies où tous les représentants des municipalités de la Matanie ont été convoqués. Il a été discuté du maintien de la caserne de pompier à Saint-Léandre malgré les recommandations de fermeture par l'expert qui a réalisé

l'optimisation. L'obligation de conserver un camion à l'intérieur de la caserne de Saint-Léandre fait suite au jugement de la Commission Municipale en faveur de Saint-Léandre contre la MRC de la Matanie qui oblige celle-ci à la maintenir un camion sinon elle doit verser 2 000.00\$ / mois pour la perte du camion.

12. Nomination au Comité de suivis Jardin d'Éole 2017

RÉSOLUTION 1712-10

Il est proposé par **Madame Guylaine Ouellet** de nommer Monsieur André Lagacé au sein du Comité de suivis Jardin d'Éole 2017 à titre de représentant de la municipalité avec Monsieur Steve Castonguay maire de Saint-Léandre

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

13. Varia a) Achat de quatre Jersey usagé, installation et transport pour réparation Route

RÉSOLUTION 1712-11

Il est proposé par **Monsieur Gilles Rioux** de procéder à l'achat de quatre glissières de type Jersey usagées auprès de Béton Provincial au coût unitaire de 250.00\$ chacun plus 200.00\$ pour le transport plus taxes de ceux-ci à être livré à la Croix du 6^e Rang et de la route centrale et de confier l'installation aux Entreprises Saint-Raymond au coût de 288.13\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

b) Remise de la Clé du bureau lors de la fermeture du temps des Fêtes

RÉSOLUTION 1712-12

Il est proposé par **Madame Guylaine Ouellet** que les clés du bureau municipalité soient remises à Monsieur Steve Castonguay Maire durant le congé temps des fêtes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

c) Avis de Motion du procès-verbal d'octobre

Une vérification est demandée au directeur général afin de valider l'avis de motion d'octobre.

d) Sanction majeure envers le Directeur Général Secrétaire Trésorier Monsieur André Marcil

RÉSOLUTION 1712-13

Considérant que Monsieur Marcil a été à l'encontre de la résolution 1711-03, Adoption des comptes payés au 31 octobre 2017,
Allant à l'encontre de la volonté du Conseil Municipal,

Allant à l'encontre de l'article 2.1 de son contrat de travail après deux ans et demi à l'emploi de la municipalité, il ne peut nier connaître qu'il a besoin de l'autorisation du conseil Municipal pour payer les comptes et en payant tous les comptes d'octobre allant à l'encontre donc :

Il est proposé par **Madame Guylaine Ouellet** d'imposer une sanction majeure à Monsieur Marcil à être discuté lors de la prochaine rencontre de travail avant la prochaine séance ordinaire du 15 janvier 2018. Tout le monde est d'accord. La sanction majeure sera à l'ordre du jour de la prochaine séance ordinaire et sera connue lors de cette séance ordinaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7. Période des questions

Une question en lien avec l'utilisation du garage municipal par les pompiers de la MRC.

8. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 1712-14

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 4 décembre 2017, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 08

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Steve Castonguay
Maire

André Marcil,
Directeur général,
Secrétaire-trésorier

Je soussigné, Steve Castonguay, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.